

FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2017

FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

États financiers
31 décembre 2017

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1-2
États de la situation financière	3
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	4
États des flux de trésorerie	5
Notes des états financiers	6-9

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au fiduciaire du FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE au 31 décembre 2017, ainsi que de son rendement financier et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptables professionnels agréés, experts comptables autorisés

Toronto, Ontario
Le 9 février 2018

FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

États de la situation financière Aux 31 décembre

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et placements à court terme	22 201	24 264
Intérêts à recevoir	<u>161 411</u>	<u>194 697</u>
	183 612	218 961
Titres à échéance fixe (note 3)	<u>50 316 663</u>	<u>49 350 334</u>
	<u>50 500 275</u>	<u>49 569 295</u>
Passif		
Actif net	<u>50 500 275</u>	<u>49 569 295</u>
	<u>50 500 275</u>	<u>49 569 295</u>

Approuvé par :

_____, fiduciaire

(Voir les notes des états financiers)

FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

États des résultats et de l'évolution de l'actif net Exercices clos les 31 décembre

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Produits		
Produits d'intérêts	1 241 655	1 153 121
Perte sur cession de titres à échéance fixe (note 4)	(9 995)	(178 137)
Perte latente sur titres à échéance fixe	(258 964)	(202 306)
	<u>972 696</u>	<u>772 678</u>
Charges		
Honoraires du fiduciaire	<u>135 631</u>	<u>133 554</u>
Résultat net de l'exercice	837 065	639 124
Capital au début de l'exercice	49 569 295	47 792 730
Apport (note 5)	<u>93 915</u>	<u>1 137 441</u>
Capital à la fin de l'exercice	<u>50 500 275</u>	<u>49 569 295</u>

(Voir les notes des états financiers)

FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

États des flux de trésorerie Exercices clos les 31 décembre

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Résultat net	837 065	639 124
Perte sur cession de titres à échéance fixe	9 995	178 137
Perte latente sur titres à échéance fixe	258 964	202 306
Variation des autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement ¹	33 286	4 939
	<u>1 139 310</u>	<u>1 024 506</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de titres à échéance fixe	(28 344 450)	(18 664 296)
Cession de titres à échéance fixe	27 109 162	16 167 873
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement	<u>(1 235 288)</u>	<u>(2 496 423)</u>
Activités de financement		
Apport en capital	<u>93 915</u>	<u>1 137 441</u>
Diminution nette de la trésorerie et des placements à court terme	(2 063)	(334 476)
Trésorerie et placements à court terme au début de l'exercice	24 264	358 740
Trésorerie et placements à court terme à la fin de l'exercice	<u>22 201</u>	<u>24 264</u>
¹⁾ La variation des autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement comprend ce qui suit :		
Intérêts à recevoir	<u>33 286</u>	<u>4 939</u>
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	<u>1 274 940</u>	<u>1 336 763</u>

(Voir les notes des états financiers)

FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Notes des états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2017

1) Description du fonds en fiducie

La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* (la Loi) relative à la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire est entrée en vigueur le 15 novembre 2002. Le présent fonds en fiducie a été établi par Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) aux termes de la Loi, et ses actifs sont détenus par la Compagnie Trust CIBC. Les apports au fonds en fiducie ont été effectués conformément à la Loi.

2) Résumé des principales méthodes comptables

- a) **Référentiel comptable**
Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
- b) **Utilisation d'estimations pour la préparation des états financiers**
Pour préparer les états financiers du Fonds en fiducie d'Énergie atomique du Canada limitée, le fiduciaire doit faire des estimations et formuler des hypothèses, principalement à l'égard de l'évaluation des éléments, qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs, des passifs et du résultat net et les autres informations connexes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.
- c) **Trésorerie et placements à court terme**
La trésorerie et les placements à court terme comprennent les soldes bancaires et les placements à court terme dont l'échéance initiale ne dépasse pas trois mois. La trésorerie et les placements à court terme sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, et ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond au cours du marché.
- d) **Titres à échéance fixe**
Les titres à échéance fixe sont classés comme détenus à des fins de transaction. Ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond au cours du marché.
- e) **Comptabilisation des produits**
Les intérêts sur la trésorerie et les placements à court terme ainsi que sur les titres à échéance fixe sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils sont gagnés, aux taux d'intérêt effectifs.
- f) **Impôt sur le résultat**
Le fonds en fiducie n'est pas tenu de produire des déclarations d'impôts. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Notes des états financiers Exercice clos le 31 décembre 2017

3) Titres à échéance fixe

Le coût amorti, la durée jusqu'à l'échéance et la valeur de marché des titres à échéance fixe s'établissent comme suit :

	2017			
	Moins de 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Valeur de marché \$
Titres émis par le Canada	–	–	7 240 137	7 233 759
les provinces et les municipalités	–	6 454 315	12 909 935	19 539 898
Autres titres de créance	–	16 735 471	7 090 542	23 543 006
	<u>–</u>	<u>23 189 786</u>	<u>27 240 614</u>	<u>50 316 663</u>
	2016			
	Moins de 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Valeur de marché \$
Titres émis par le Canada	–	–	–	–
les provinces et les municipalités	–	8 456 346	15 720 933	24 566 779
Autres titres de créance	<u>2 884 577</u>	<u>11 875 515</u>	<u>10 045 231</u>	<u>24 783 555</u>
	<u>2 884 577</u>	<u>20 331 861</u>	<u>25 766 164</u>	<u>49 350 334</u>

4) Perte sur cession de titres à échéance fixe

La perte sur cession de titres à échéance fixe s'établit comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Reprise du gain latent des exercices antérieurs	(222 504)	(609 973)
Gain réalisé	<u>212 509</u>	<u>431 836</u>
	<u>(9 995)</u>	<u>(178 137)</u>

FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Notes des états financiers Exercice clos le 31 décembre 2017

5) Apports

Les apports d'Énergie atomique du Canada Limitée sont les suivants :

	\$
Apport initial – 25 novembre 2002	10 000 000
Apports annuels :	
14 novembre 2003	2 000 000
15 novembre 2004	2 000 000
15 novembre 2005	2 000 000
14 novembre 2006	2 000 000
14 novembre 2007	2 000 000
14 novembre 2008	2 000 000
13 mai 2009	1 746 645
6 avril 2010	1 818 812
31 mars 2011	1 898 115
2 avril 2012	1 356 134
26 mars 2013	1 414 173
24 mars 2014	1 474 983
30 mars 2015	1 089 934
31 mars 2016	1 137 441
3 avril 2017	93 915
	<u>34 030 152</u>

6) Instruments financiers

a) Juste valeur

Les instruments financiers du fonds en fiducie comprennent la trésorerie et les placements à court terme, les intérêts à recevoir, les titres à échéance fixe et les dettes et charges à payer. Ces instruments financiers sont présentés à leur juste valeur. La juste valeur de la trésorerie, des intérêts à recevoir et des dettes et charges à payer correspond à la valeur comptable en raison de leur nature à court terme. La valeur comptable et la juste valeur des titres à échéance fixe sont présentées à la note 3.

b) Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant donne les échéances et les taux effectifs moyens des instruments présentés à l'état de la situation financière et hors de l'état de la situation financière.

FONDS EN FIDUCIE D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Notes des états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2017

6) Instruments financiers (suite)

	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Non sensibles aux taux d'intérêt \$	Total \$
Actif						
Trésorerie, placements à court terme et titres à échéance fixe	–	–	22 987 582	27 329 081	22 201	50 338 864
Taux	– %	– %	2,09 %	2,65 %	– %	– %
Intérêts à recevoir					161 411	161 411
Taux				– %	– %	– %

c) Risque de change

Le fonds en fiducie investit uniquement dans des instruments libellés en dollars canadiens afin de prémunir son portefeuille contre le risque de change.